

3

Chapitre trois Opérations du Groupe de la Banque

Aperçu des opérations du Groupe de la Banque

Opérations de la BAD

Opérations du FAD

Opérations du FSN

Opérations du Groupe de la Banque par sous-région

Afrique du Nord

Afrique de l'Ouest

Afrique de l'Est

Afrique australe

Afrique centrale

Le chapitre présente un aperçu des opérations du Groupe de la Banque en 2010 pour l'ensemble de l'institution, puis pour chacun de ses trois guichets (BAD, FAD et FSN). L'analyse couvre les approbations par instrument de financement et par sous-région, avec les chiffres cumulés depuis 1967. Les chiffres concernant les décaissements pour l'année et pour le portefeuille de prêts de chacun des trois guichets sont également présentés. Cette présentation est suivie par la répartition des approbations de la Banque en faveur de chacune des cinq sous-régions du continent. Les profils de tous les projets et programmes approuvés par la BAD, le FAD et le FSN au cours de l'année sont présentés à la fin de la première partie.

APERÇU DES OPÉRATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE

Les approbations du Groupe de la Banque en 2010 se sont établies à 4,1 milliards d'UC, en baisse par rapport au niveau record de 8,06 milliards d'UC enregistré l'année précédente, suite à une demande sans précédent d'appui du Groupe de la Banque de la part des PMR, du fait de la crise financière mondiale (voir graphique 3.1). Toujours est-il que le niveau des approbations du Groupe de la Banque pour 2010 a progressé de 16,1 % par rapport à celui de 2008 et marque un retour à la normale. Sur toutes les approbations pour 2010, un montant de 3,67 milliards d'UC a été fourni sous forme de prêts et de dons (contre 7,51 milliards d'UC en 2009 et 3,17 milliards d'UC en 2008), tandis que 425,3 millions d'UC étaient consentis au titre de l'allègement de dette, des prises de participations dans le secteur privé et des allocations sur des fonds spéciaux.

Les six plus grandes approbations individuelles concernaient les projets suivants : la Centrale thermique à vapeur de 650 MW de Suez (360,5 millions d'UC) en Égypte ; le chemin de fer Tanger-Marrakech (255,6 millions d'UC) au Maroc ; Transnet Limited (271,3 millions d'UC) en Afrique du Sud ; le projet routier VI (198,3 millions d'UC) en Tunisie ; l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable dans la zone côtière de Rabat-Casablanca (179,1 millions d'UC) au Maroc ; et une ligne de crédit à l'Industrial Development Corporation (132,4 millions d'UC) en Afrique du Sud.

Il ressort de l'analyse de toutes les approbations des trois guichets du Groupe de la Banque que les approbations de la BAD en 2010 s'élèvent à 2,58 milliards d'UC (63 %), celles du FAD à 1,46 milliard d'UC (35,5 %) et celles du FSN à 29,5 millions d'UC (0,7 %). Les approbations au titre de l'autre instrument, à savoir les fonds spéciaux (pour les allocations sur les ressources de la Facilité africaine de l'eau, de l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural et du Fonds pour l'environnement mondial), s'élèvent à 32,4 millions d'UC (0,8 %).

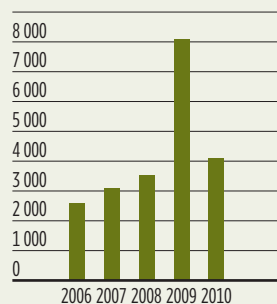
Le montant total des approbations de la BAD en 2010 a baissé de 54 % par rapport à celui de 2009. De même, les approbations du guichet FAD ont baissé de 40 % par rapport à 2009. Toutefois, 2009 a été une année exceptionnelle pour la demande de ressources de la Banque de la part de PMR en proie à la crise financière mondiale. Si l'on jette un regard 12

mois plus tôt, les approbations de la BAD en 2010 sont en augmentation de 42,8 % par rapport à 2008, tandis que celles du FAD ont reculé de 12,6 %. Pour ce qui est du FSN, le montant total des approbations a quintuplé, passant de 5,7 millions d'UC en 2009 à 29,5 millions d'UC en 2010. Les approbations des fonds spéciaux ont augmenté de 16,5 % à 32,4 millions d'UC en 2010, contre 27,8 millions d'UC en 2009.

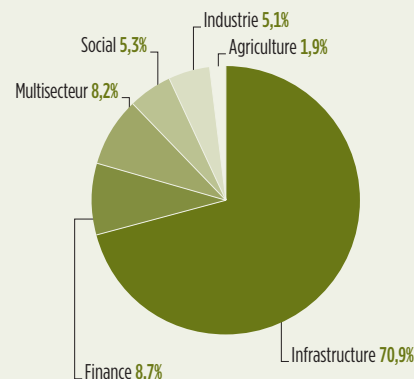
Opérations du Groupe de la Banque par secteur

Les opérations du Groupe de la Banque en 2010 ont continué de tenir compte des orientations stratégiques et des programmes de développement des PMR, conformément aux principes de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra. La répartition de toutes les approbations entre les divers secteurs témoigne du respect par la Banque de sa politique de sélectivité, du ciblage et de l'efficacité des projets, ainsi que

Graphique 3.1 Approbations totales du Groupe de la Banque, 2006-2010 (en millions d'UC)



Graphique 3.2 Approbations de prêts et dons du Groupe de la Banque par secteur, 2010



de la demande croissante émanant des PMR pour l'appui à l'infrastructure. Le graphique 3.2 et le tableau 3.1 montrent que les trois principaux secteurs bénéficiaires pour l'année ont été : l'infrastructure, avec une allocation de 2,6 milliards d'UC (70,9 %) ; la finance, avec 319,9 millions d'UC (8,7 %) ; et le multisecteur, avec 301,2 millions d'UC (8,2 %). Ces trois secteurs réunis ont obtenu 87,8 % de tous les prêts et dons opérationnels.

Le niveau des approbations en faveur des projets d'infrastructure a certes baissé de plus d'un tiers de 2009 à 2010 (de 3,91 milliards d'UC à 2,6 milliards d'UC), mais le secteur de l'infrastructure

domine encore toutes les approbations de prêts et de dons pour l'année. Le sous-secteur du transport a bénéficié de la plus grande part (47,6 %) de toutes les allocations destinées à l'infrastructure, suivi de l'énergie (34,1 %), de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (17,1 %) et des communications (1,2 %). Cette tendance diffère de celle de l'année précédente pour laquelle le sous-secteur de l'énergie a bénéficié de la plus grande part (57,2 %) des allocations destinées aux projets d'infrastructure, suivi par le transport (33,1 %), de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (7,6 %), et enfin des communications (2,2 %).

La fourniture par la Banque de ressources financières substantielles en faveur du secteur de l'infrastructure témoigne de sa détermination à cibler les projets à haut impact permettant de créer un environnement favorable à l'investissement du secteur privé, d'accroître la compétitivité et la productivité dans ses PMR, d'améliorer les possibilités d'emploi et d'appuyer une croissance économique durable.

La réduction de la pauvreté est un engagement fondamental de la Banque, conformément à sa Vision et à sa Stratégie à moyen terme 2008-2012. À cette fin, la Banque appuie fermement les facteurs favorisant une croissance durable

Tableau 3.1
Approbations du Groupe de la Banque par secteur, 2010 (en millions d'UC)

Secteur	Prêts			Dons			Total des approbations		
	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%
Développement agricole et rural	3	55,03	1,8	6	13,29	2,2	9	68,32	1,9
Social	4	159,43	5,2	8	34,16	5,7	12	193,59	5,3
Éducation	2	16,47	0,5	4	31,81	5,3	6	48,28	1,3
Santé	-	-	-	2	1,15	0,2	2	1,15	0,0
Autres	2	142,96	4,6	2	1,20	0,2	4	144,16	3,9
Infrastructure	28	2 127,66	69,1	20	475,89	79,8	48	2 603,55	70,9
Eau et assainissement	6	294,45	9,6	7	149,62	25,1	13	444,07	12,1
Énergie	10	734,81	23,9	4	152,84	25,6	14	887,65	24,2
Communication	1	32,13	1,0	1	0,30	0,0	2	32,43	0,9
Transport	11	1 066,27	34,6	8	173,13	29,0	19	1 239,41	33,7
Finance	5	314,33	10,2	2	5,60	0,94	7	319,93	8,7
Multisecteur	8	234,04	7,6	18	67,12	11,3	26	301,15	8,2
Industrie, mines et carrières	5	187,41	6,1	2	0,55	0,09	7	187,96	5,1
Développement urbain	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A. Total prêts et dons	53	3 077,90	100,0	56	596,60	100,0	109	3 674,50	100,0
B. Autres approbations	-	-	-	-	-	-	30	425,25	s.o.
Allègement de la dette PPTE	-	-	-	-	-	-	6	202,95	s.o.
Prises de participation	-	-	-	-	-	-	11	189,92	s.o.
Garanties	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds spéciaux*	-	-	-	-	-	-	13	32,38	s.o.
Total des approbations (A + B)	53	3 077,90	s.o.	56	596,60	s.o.	139	4 099,75	s.o.

Source : Département de la statistique de la BAD, Division des statistiques économiques et sociales.

Notes :

* Il s'agit d'approbations d'opérations au titre de la Facilité africaine de l'eau, de l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural et du Fonds pour l'environnement mondial.

- Grandeur zéro.

s.o. Sans objet.

et bénéficiant aux pauvres et l'intégration régionale, en particulier par le biais de projets de construction et de réhabilitation de l'infrastructure, aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

L'agriculture et le développement rural jouent également un rôle crucial dans le développement du continent et dans les efforts de réduction de la pauvreté. En effet, l'agriculture assure les moyens de subsistance de 80 % de la population africaine. La croissance agricole est synonyme de productivité vivrière et d'amélioration de la sécurité alimentaire, face à la hausse des prix et aux pénuries des produits alimentaires. En conséquence, la Banque reconnaît qu'elle a un rôle à jouer dans ce secteur, en aidant les pays à accroître la productivité agricole, par le biais de l'appui à l'infrastructure agricole. Il s'agit notamment d'appuyer les projets et programmes visant l'amélioration de l'irrigation ainsi que le stockage et la gestion de l'eau, l'électrification rurale, les routes rurales et communautaires (notamment leur entretien), l'infrastructure de commercialisation et de stockage, et la transformation des produits agricoles.

Un autre domaine d'intervention majeur de la Banque est celui des opérations en faveur du multisecteur. Ce domaine cible l'appui à la gestion du secteur public (y compris les programmes d'ajustement structurel), les programmes d'appui budgétaire en faveur de la réduction de la pauvreté, les réformes institutionnelles, les programmes d'appui à la gouvernance, les programmes d'appui au franchisage et à la diversification, entre autres. En 2010, les approbations de prêts et de dons du Groupe de la Banque en faveur des opérations du multisecteur se sont établies à 301,2 millions d'UC, soit 8,2 % de toutes les approbations de prêts et de dons. Bien que ce chiffre soit toujours élevé, il est en baisse par rapport aux niveaux de 2009 et de 2008, lorsque le multisecteur représentait 29,1 % et 23 % de toutes les approbations de prêts et de dons, respectivement.

Le fait pour le Groupe de la Banque d'allouer une proportion appréciable de ses

ressources aux opérations du multisecteur témoigne de sa détermination à renforcer les capacités institutionnelles des PMR à gérer leurs ressources financières de manière judicieuse et transparente. En effet, la bonne gouvernance est indispensable pour attirer l'investissement étranger et intérieur et pour promouvoir une croissance tirée par le secteur privé.

Les autres secteurs ayant bénéficié des opérations du Groupe de la Banque en 2010 ont été le secteur social (5,3 %) ; l'industrie, les mines et les carrières (5,1 %) ; et l'agriculture et le développement rural (1,9 %) (voir tableau 3.1).

Approbations cumulées de prêts et dons du Groupe de la Banque par secteur

Le Groupe de la Banque a approuvé cumulativement 3 526 prêts et dons, d'un montant total de 55,93 milliards d'UC, au cours de la période 1967-2010. Sur ces approbations totales cumulées, la part du guichet BAD est de 58,8 %, celle du guichet concessionnel FAD de 40,6 %, et celle du FSN de 0,6 %. Le graphique 3.3 présente les approbations cumulées du Groupe de la Banque par secteur, la plus grande part (42,8 %) revenant à l'infrastructure (transport, énergie, approvisionnement en eau et assainissement et communications), suivie par le multisecteur (16,6 %) ; l'agriculture et le dévelop-

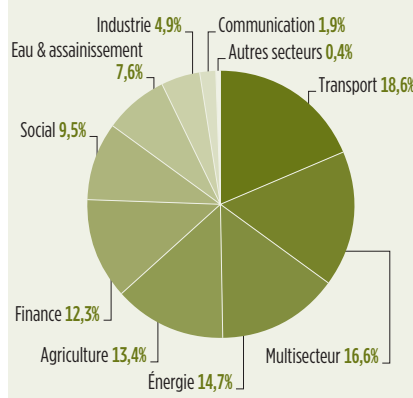
pement rural (13,4 %) ; la finance (12,3 %) ; le secteur social (9,5 %) ; l'industrie, les mines et les carrières (4,9 %) ; et les autres secteurs (0,4 %).

OPÉRATIONS DE LA BAD

La BAD est le guichet de prêts non concessionnels de la Banque par l'intermédiaire duquel la Banque finance ses activités de développement dans 13 pays à revenu intermédiaire (PRI) et trois pays pouvant prétendre à des financements mixtes (Cap-Vert, Nigeria et Zimbabwe). Ces trois derniers pays peuvent également avoir accès aux ressources du FAD pour le financement de projets et programmes. Par ailleurs, un des principaux objectifs du guichet BAD est de fournir des ressources en appui au secteur privé dans tous les PMR, par le biais de prêts directs, de lignes de crédit, de prises de participations et de garanties en faveur d'entreprises privées solides et viables et de projets multinationaux concourant à l'intégration régionale.

Le montant total des approbations du guichet BAD au cours de 2010 s'est établi à 2,58 milliards d'UC pour 59 opérations, contre 5,6 milliards d'UC en 2009 pour 84 activités (voir graphique 3.4 et tableau 3.2). Cette baisse s'explique principalement par la diminution aussi bien

Graphique 3.3 Approbations cumulées de prêts et dons du Groupe de la Banque par secteur, 1967-2010



Graphique 3.4 Approbations totales de la BAD, 2006-2010 (en millions d'UC)

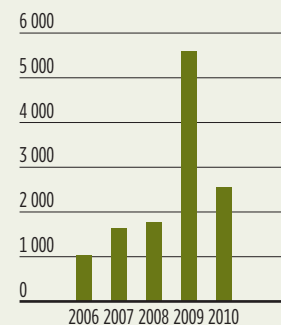


Tableau 3.2

Approbations de la BAD par instrument de financement, 2008-2010 (en millions d'UC)

Instrument de financement	2008			2009*			2010		
	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%
Prêts-projets	25	1 372,90	76,0	27	3 790,62	67,6	22	2 107,47	81,6
<i>Publics et à garantie publique</i>	7	642,10	35,5	11	2 780,23	49,6	5	1 091,75	42,3
Projets spécifiques	6	627,42	34,7	10	2 629,09	46,9	5	1 091,75	42,3
Investissement sectoriel et réhabilitation	1	14,68	0,8	1	151,15	2,7	-	-	-
Lignes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Privés non garantis par l'État</i>	18	730,80	40,4	16	1 010,39	18,0	17	1 015,72	39,4
Projets spécifiques	9	432,91	24,0	10	453,42	8,1	12	701,39	27,2
Lignes de crédit	9	297,88	16,5	6	556,97	9,9	5	314,33	12,2
Prêts à l'appui de réformes	3	136,38	7,5	5	1 521,53	27,2	2	128,65	5,0
Ajustement sectoriel	2	123,03	6,8	-	-	-	1	44,65	1,7
Ajustement structurel	1	13,35	0,7	1	13,66	0,2	1	84,00	3,3
Appui budgétaire	-	-	-	4	1 507,87	26,9	-	-	-
Dons	14	13,57	0,7	36	25,14	0,4	22	10,95	0,4
<i>Assistance technique</i>	-	-	-	14	7,91	0,1	17	7,61	0,3
Activités du cycle des projets	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Développement des capacités institutionnelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays à revenu intermédiaire	1	0,60	0,0	14	7,91	0,1	17	7,61	0,3
<i>Réponse à la crise alimentaire en Afrique</i>	5	10,50	0,6	5	8,50	0,2	-	-	-
<i>Fonds spécial de secours</i>	8	2,47	0,1	17	8,73	0,2	5	3,34	0,1
Aide d'urgence	8	2,47	0,1	17	8,73	0,2	5	3,34	0,1
Urgence post-conflit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction de la dette et de son service	2	113,75	6,3	1	112,77	2,0	2	144,14	5,6
Allègement de la dette MFS	-	-	-	-	-	-	0	-	0,0
Allègement de la dette PPTE	2	113,75	6,3	1	112,77	2,0	2	144,14	5,6
Prises de participations	11	145,51	8,1	13	142,47	2,5	11	189,92	7,4
Participation publique	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0
Participation privée	11	145,51	8,1	13	142,47	2,5	11	189,92	7,4
Garanties	3	24,89	1,4	2	11,55	0,2	-	-	-
Garanties publiques	-	-	-	1	6,21	0,1	-	-	-
Garanties privées	3	24,89	1,4	1	5,34	0,1	-	-	-
Réaffectation de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES APPROBATIONS	58	1 807,01	100,0	84	5 604,07	100,0	59	2 581,13	100,0

Source : Département de la statistique de la BAD, Division des statistiques économiques et sociales.

Notes :

- Grandeur zéro.

0.0 Grandeur inférieure à 0,05.

* Année de demande exceptionnelle pour les ressources du Groupe de la Banque suite à la crise financière mondiale.

des prêts-projets que des prêts à l'appui des réformes, après les niveaux record de 2009, dans le sillage de la crise économique et financière. Cependant, le niveau des approbations pour 2010 est en augmentation de 42,8 % par rapport à celui de 2008 (1,81 milliard d'UC).

Approbations de la BAD par instrument de financement

Les deux principaux instruments de financement de la BAD sont les prêts-projets et les prêts à l'appui des réformes. Les prêts-projets sont à affectation précise, tandis que les prêts à l'appui des réformes visent à aider les PMR à améliorer leurs politiques macroéconomiques et à promouvoir l'ajustement structurel et sectoriel, l'appui budgétaire et les réformes institutionnelles. Les prêts-projets (prêts publics et à garantie publique, et prêts au secteur privé) et les prises de participations dans les entreprises privées sont tombés de 3,94 milliards d'UC en 2009 à 2,30 milliards d'UC en 2010, soit une baisse de 41,6 %, mais toujours en hausse par rapport au montant de 1,54 milliard d'UC approuvé pour les prêts-projets en 2008. De même, les prêts à l'appui des réformes ont considérablement baissé, tombant de 1,52 milliard d'UC en 2009 à 128,6 millions d'UC en 2010 (voir tableau 3.2). Cette baisse s'explique par l'absence de tout prêt d'appui budgétaire substantiel aux PMR, contrai-

rement à la situation en 2009, lorsque le Botswana et Maurice ont obtenu chacun d'importants prêts en vue d'accroître leur compétitivité.

Les autres instruments de financement utilisés par la Banque sont les dons, qui sont tombés de 25,1 millions d'UC en 2009 à 11 millions d'UC en 2010. En ce qui concerne l'allègement de dette pour appuyer ses PMR à faible revenu, l'allocation de la Banque au titre de l'Initiative PPTe est passée de 112,8 millions d'UC en 2009 à 144,1 millions d'UC en 2010, soit une augmentation de 27,7 %. La répartition des approbations de la BAD entre les divers instruments de financement montre que les prêts-projets et les prises de participations représentaient de loin la plus grande part, avec 89 %, contre 5,6 % pour l'allègement de dette, 5 % pour les prêts à l'appui des réformes, et 0,4 % pour les dons.

Les dix principaux bénéficiaires des approbations de prêts et dons de la BAD en 2010 ont été l'Égypte, le Maroc, l'Afrique du Sud, la Tunisie, le Sénégal, le Nigeria, le Rwanda, le Mali, le Cameroun et le Cap-Vert (voir graphique 3.5). Les autres pays ont bénéficié soit de dons PRI, soit de dons d'aide d'urgence. En outre, le Congo, les Comores et le Liberia ont bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'Initiative PPTe.

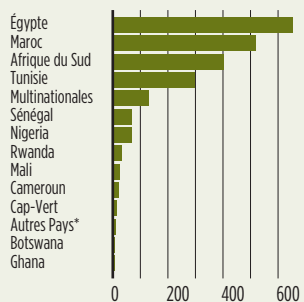
Approbations cumulées de prêts et dons de la BAD par sous-région

Sur la période 1967-2010, la BAD a approuvé 1 144 opérations d'un montant total de 32,89 milliards d'UC, dont 5,16 milliards d'UC ont été alloués à 154 opérations du secteur privé. Le graphique 3.6 présente la répartition des approbations de la BAD par sous-région et montre que l'Afrique du Nord a reçu la plus grande part, avec 47,7 %, suivie par l'Afrique australe, avec 22,3 % ; l'Afrique de l'Ouest, avec 14,6 % ; l'Afrique centrale, avec 8 % ; l'Afrique de l'Est, avec 3,7 %. La part des opérations multirégionales a été de 3,6 %. L'Afrique du Nord et l'Afrique australe, qui comprennent essentiellement des pays BAD, ont reçu 70 % de toutes les approbations de prêts et de dons. Cette approche conforte la stratégie de la Banque consistant à tirer parti des ressources de la BAD pour intensifier son engagement dans les PRI et encourager l'investissement du secteur privé.

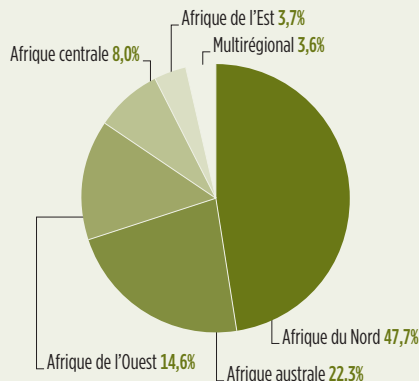
Portefeuille de prêts

Le montant des prêts signés (après annulations) s'établissait à 26,27 milliards d'UC au 31 décembre 2010. L'encours total était de 8,29 milliards d'UC, soit 0,75 milliard d'UC de plus par rapport au niveau de 7,54 milliards d'UC à la fin de 2009. Les soldes non décaissés à la fin de décembre 2010 s'élevaient à 4,86 milliards d'UC, soit une baisse de 0,14 milliard d'UC par rapport au

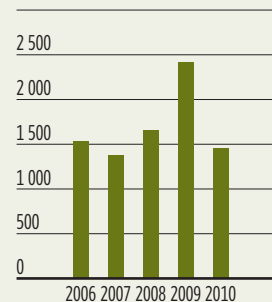
Graphique 3.5 Approbations de prêts et dons de la BAD par pays, 2010 (en millions d'UC)



Graphique 3.6 Approbations cumulées de prêts et dons de la BAD par sous-région, 1967-2010



Graphique 3.7 Approbations totales du FAD, 2006-2010 (en millions d'UC)



*Note: *Autres pays à avoir bénéficié de dons d'urgence et PRI : Gabon, Libye, Maroc, Maurice, Namibie, Niger, Seychelles, Soudan, Swaziland, Tchad, Zambie et Zimbabwe.*

niveau de 2009. Il y avait 274 prêts actifs avec des accords signés, d'un montant total de 8,29 milliards d'UC, et le nombre des prêts intégralement remboursés atteignait 624, pour une valeur totale de 10,31 milliards d'UC à la fin de 2010.

Décaissements

Les décaissements du guichet BAD en 2010 se sont établis à 1,34 milliard d'UC, soit une baisse de 43 % par rapport au montant de 2,35 milliards d'UC décaissé en 2009. À la fin de décembre 2010, les décaissements cumulés (y compris des prêts non souverains) atteignaient un montant total de 21,31 milliards d'UC. À cette date, 810 prêts avaient déjà été intégralement remboursés, pour un montant de 18,75 milliards d'UC, soit 88 % des décaissements cumulés.

OPÉRATIONS DU FAD

Le FAD est le guichet des prêts concessionnels du Groupe de la Banque en faveur des pays n'ayant pas accès au guichet BAD, en dehors des projets-enclaves et des projets en faveur du secteur pri-

vé. Les ressources du FAD sont allouées sur la base de la solvabilité du pays, du RNB par habitant, et de la performance du pays, en utilisant le système d'allocation fondée sur la performance (AFP). Le mécanisme AFP est conçu pour s'assurer que les ressources ciblent proportionnellement les PMR qui peuvent en tirer le meilleur parti.

En 2010, les approbations totales du FAD, constituées des prêts, des dons, des ressources du Mécanisme de financement de la préparation des projets, de l'allègement de la dette et de la réduction du service de la dette, se sont établies à 1,46 milliard d'UC, contre 2,43 milliards d'UC en 2009, en baisse de 39,9 % (voir graphique 3.7 et tableau 3.3).

Approbations du FAD par instrument de financement

En ce qui concerne les prêts-projets pour appuyer les opérations du secteur public dans les PMR, le FAD a approuvé 802,1 millions d'UC pour 26 activités en 2010, contre 951,3 millions d'UC en 2009 pour 25 activités, soit une baisse de 15,7 %. Les prêts à l'appui des réformes,

qui couvrent le financement des activités sectorielles et l'appui budgétaire, ont considérablement baissé pour tomber de 349,2 millions d'UC pour 6 activités en 2009 à 38,9 millions d'UC pour 2 opérations en 2010. Le montant total des approbations du FAD en faveur des prêts-projets et des prêts à l'appui des réformes a baissé de 35,3 % par rapport à l'année précédente, reculant de 1,3 milliard d'UC en 2009 à 0,84 milliard en 2010.

En 2010, les approbations de dons se sont établies à 585,6 millions d'UC, contre 862,8 millions d'UC en 2009, soit une baisse de 32,1 %. S'agissant des allocations du FAD au titre du service de la dette, elles ont pratiquement chuté de dix fois pour tomber de 259,1 millions d'UC en 2009 à 30 millions d'UC en 2010.

Il ressort du graphique 3.8 que 26 pays ont bénéficié des prêts et dons du FAD

Graphique 3.8 Approbations de prêts et dons du FAD par pays, 2010 (en millions d'UC)

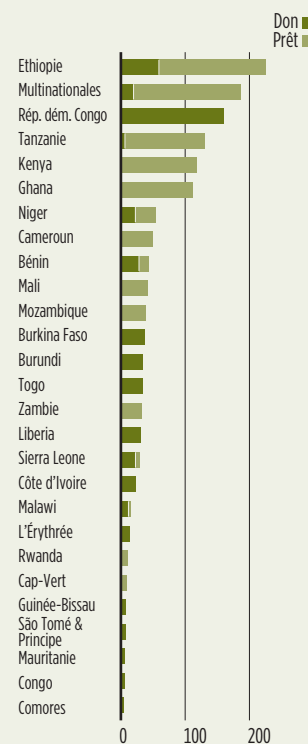


Tableau 3.3

Approbations du FAD par instrument de financement, 2008-2010 (en millions d'UC)

Instrument de financement	2008			2009*			2010		
	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%
Prêts-projets	22	680,74	40,9	23	950,31	39,2	25	801,63	55,0
<i>Publics et à garantie publique</i>	22	680,74	40,9	23	950,31	39,2	25	801,63	55,0
Projets spécifiques	22	680,74	40,9	22	938,31	38,7	25	801,63	55,0
Investissement sectoriel et réhabilitation	-	-	-	1	12,00	0,5	-	-	-
Lignes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Privés non garantis par l'État</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Projets spécifiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lignes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts à l'appui de réformes	9	413,00	24,8	6	349,24	14,4	2	38,95	2,7
Ajustement sectoriel	-	-	-	1	80,00	3,3	-	-	-
Ajustement structurel	5	215,00	12,9	1	11,00	0,5	-	-	-
Appui budgétaire	4	198,00	11,9	4	258,24	10,6	2	38,95	2,7
Dons	27	552,62	33,2	41	862,82	35,6	34	585,65	40,2
<i>Assistance technique</i>	6	44,65	2,7	14	135,54	5,6	17	205,34	14,1
Activités du cycle des projets	3	15,51	0,9	7	76,26	3,1	10	158,66	10,9
dont Secteur privé	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Développement des capacités institutionnelles	3	29,14	1,7	7	59,28	2,4	7	46,69	3,2
dont Secteur privé	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dons-projets</i>	14	424,35	25,5	4	140,51	5,8	8	257,88	17,7
Ajustement structurel	4	48,05	2,9	5	157,30	6,5	1	10,00	0,7
Appui budgétaire	-	-	-	6	64,64	2,66	1	1,70	0,1
Facilité en faveur des États fragiles	3	35,57	2,1	12	364,83	15,0	7	110,73	7,6
Don spécial d'allègement de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêt de renforcement de la capacité institutionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mécanisme de financement de la préparation de projets	2	1,03	0,1	2	1,00	0,0	1	0,50	0,0
Réduction de la dette et de son service	2	17,95	1,1	4	259,09	10,7	3	29,99	2,1
Allègement de la dette MFS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Allègement de la dette PPTE	2	17,95	1,1	4	259,09	10,7	3	29,99	2,1
Mécanisme post-conflit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réaffectation de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES APPROBATIONS	62	1 665,34	100,0	77	2 426,96	100,0	65	1 456,72	100,0

Source : Département de la statistique de la BAD, Division des statistiques économiques et sociales.

Notes :

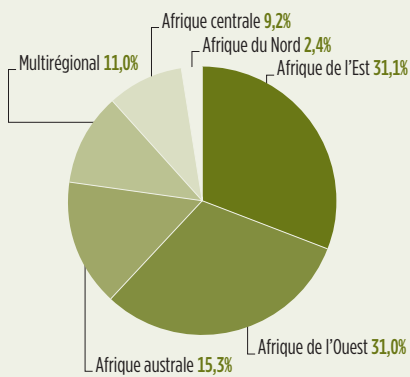
- Grandeur zéro.

0.0 Grandeur inférieure à 0,05.

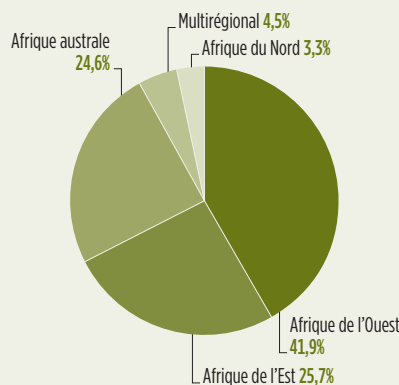
* Année de demande exceptionnelle pour les ressources du Groupe de la Banque suite à la crise financière mondiale.

Graphique 3.9

Approbations cumulées de prêts et dons du FAD par sous-région, 1974-2010

**Graphique 3.10**

Approbations cumulées de prêts et dons du FSN par sous-région, 1976-2010



en 2010. Les 16 pays qui ont obtenu les allocations les plus élevées sont, dans l'ordre, l'Éthiopie, la République démocratique du Congo, la Tanzanie, le Kenya, le Ghana, le Niger, le Cameroun, le Bénin, le Mali, le Mozambique, le Burkina Faso, le Burundi, le Togo, la Zambie, le Liberia et la Sierra Leone. Par ailleurs, le Congo et le Liberia ont reçu des ressources du FAD pour l'allègement de leur dette au titre de l'Initiative PPTE.

Approbations cumulées de prêts et dons du FAD par sous-région, 1974-2010

Sur la période allant de 1974 à 2010, les approbations cumulées du FAD ont couvert au total 1 467 prêts et 842 dons, d'une valeur totale de 22,73 milliards d'UC. Le graphique 3.9 montre la répartition de ces approbations cumulées par sous-région. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est, dont les pays sont en majorité des pays FAD (pays à faible revenu), ont reçu respectivement 31 % et 31,1 % des approbations cumulées. Pour sa part, l'Afrique centrale, qui compte également des pays FAD pour l'essentiel, a bénéficié de tout juste 9,2 % des approbations cumulées. Quant aux sous-régions d'Afrique du Nord et d'Afrique australe, comprenant principalement des pays BAD (à revenu intermédiaire), elles ont bénéficié respectivement de 2,4 % et de 15,3 % des approbations cumulées, la part des opérations

multirégionales étant de 11 %. Ces chiffres cumulés sont conformes à la politique du Groupe de la Banque visant à consacrer les ressources du FAD principalement aux opérations dans les pays à faible revenu et les pays à financement mixte.

Portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2010, le montant total cumulé des prêts et dons signés (après annulations) s'établissait à 20,33 milliards d'UC, contre 18,86 milliards d'UC en 2009. L'encours total s'élevait à 6,3 milliards d'UC fin décembre 2010, en hausse de 870 millions d'UC par rapport aux 5,43 milliards d'UC de fin décembre 2009. Cette progression a été enregistrée en dépit des annulations de dette au titre de l'IADM, à hauteur de 0,74 million d'UC, en faveur de deux pays supplémentaires ayant atteint le point d'achèvement. À la fin de 2010, il y avait 1 145 prêts et dons signés actifs, et 1 144 prêts d'un montant total de 6,69 milliards d'UC avaient déjà été intégralement remboursés.

Décaissements

Les décaissements des prêts et des dons ont atteint un montant total de 1,17 milliard d'UC en 2010, contre 1,73 milliard d'UC en 2009, soit une baisse de 32,4 %. Au 31 décembre 2010, les décaissements cumulés s'établissaient à 14,77 milliards d'UC. Au total, 1 673 prêts et dons avaient déjà été intégralement remboursés, pour

un montant total de 11,75 milliards d'UC, soit 80 % des décaissements cumulés.

OPÉRATIONS DU FSN

Le Fonds spécial du Nigeria (FSN) a été créé par la République fédérale du Nigeria pour fournir des ressources concessionnelles additionnelles pour les projets dans divers secteurs, afin d'accélérer le développement économique et le progrès social en Afrique, en particulier dans les pays à faible revenu.

En 2010, un prêt d'un montant de 0,7 million d'UC a été approuvé en faveur de la Sierra Leone au titre du guichet FSN. En outre, un allègement de dette d'un montant de 28,8 millions d'UC a été approuvé en faveur du Liberia au titre de l'initiative PPTE.

Approbations cumulées de prêts et dons du FSN par sous-région, 1976-2010

Le montant total des approbations cumulées de prêts et de dons du FSN sur la période 1976-2010 s'établit à 310,3 millions d'UC pour 73 opérations dans 32 PMR. Il ressort du graphique 3.10 que l'Afrique de l'Ouest a été la principale bénéficiaire (41,9 %), suivie par l'Afrique de l'Est (25,7 %), l'Afrique australe (24,6 %) et l'Afrique du Nord (3,3 %). La part des projets multirégionaux dans les approbations cumulées du FSN est de 4,5 %.

Portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2010, le montant total des prêts signés, après annulations, s'établissait à 245,65 millions d'UC, contre 245,81 millions d'UC en 2009, soit une baisse de 0,16 million d'UC. À la fin de décembre 2010, il y avait 32 prêts signés actifs et 39 prêts intégralement remboursés, d'une valeur totale de 52,55 millions d'UC et de 101,85 millions d'UC, respectivement.

Décaissements

Le montant des décaissements est passé à 5,02 millions d'UC en 2010, contre 4,87 millions d'UC en 2009, soit une augmentation de 3,1%. À la fin de décembre 2010, les décaissements cumulés s'élevaient à 226,72 millions d'UC. Au total, 61 prêts avaient déjà été entièrement décaissés, à hauteur de 205,34 millions d'UC, soit 91 % des décaissements cumulés.

OPÉRATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE PAR SOUS-RÉGION

Approbations de prêts et dons du Groupe de la Banque par sous-région

La Banque a réparti l'Afrique, à des fins opérationnelles, en cinq sous-régions : l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est, l'Afrique du Nord, l'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest. À la fin de décembre

2010, les approbations du Groupe de la Banque pour toutes les cinq sous-régions (y compris les projets et programmes multinationaux) s'établissaient au total à 3,67 milliards d'UC, soit une baisse significative par rapport aux 7,51 milliards d'UC approuvés pour 2009 (année exceptionnelle dans l'histoire des prêts du Groupe de la Banque). Cependant, les approbations pour 2010 représentent une augmentation de 15,9 % par rapport à 2008.

La répartition des approbations entre sous-régions se présente comme suit : 1,47 milliard d'UC (40,1 %) pour l'Afrique du Nord ; 595,8 millions d'UC (16,2 %) pour l'Afrique de l'Ouest ; 560,3 millions d'UC (15,2 %) pour l'Afrique de l'Est ; 492,8 millions d'UC (13,4 %) pour l'Afrique australe ; et 234,6 millions d'UC (6,4 %) pour l'Afrique centrale. Les approbations de prêts et dons en faveur des projets et programmes multinationaux se sont établies

à 319,1 millions d'UC (8,7 %). Les approbations cumulées de prêts et de dons du Groupe de la Banque sur la période 1967-2010, pour toutes les cinq sous-régions, plus les opérations multinationales, se sont élevées à 55,93 milliards d'UC, dont 3,71 milliards d'UC pour les opérations multinationales (voir annexe II-7).

Afrique du Nord

La sous-région d'Afrique du Nord compte six pays : Algérie, Égypte, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie. Tous les pays de cette sous-région sont des pays BAD, à l'exception de la Mauritanie qui est un pays exclusivement FAD. La Mauritanie ne peut prétendre qu'aux ressources du FAD, sauf pour ce qui est des projets du secteur privé et des projets-enclaves qui peuvent également être financés sur des ressources de la BAD. Le montant total des approbations de prêts et de dons en faveur de la sous-région a



atteint 1,47 milliard d'UC en 2010, soit une augmentation de 40 % par rapport au niveau de 2009, qui était de 1,05 milliard d'UC. Les approbations en faveur de l'Afrique du Nord ont représenté 40,1 % de l'ensemble des approbations du Groupe de la Banque, ce qui la place à la première place. Les pays bénéficiaires ont été les suivants : Égypte (651,4 millions d'UC) ; Maroc (519,7 millions d'UC) ; Tunisie (296,6 millions d'UC) ; Mauritanie (3,6 millions d'UC) ; et Libye (don FAT - PRI de 0,6 million d'UC) (voir annexe II-7).

Les principaux projets approuvés en Afrique du Nord ont été les suivants : centrale thermique à vapeur de 650 MW de Suez, en Égypte ; accroissement de la capacité du chemin de fer Tanger - Marrakech au Maroc ; projet routier VI en Tunisie ; approvisionnement en eau potable dans la zone côtière de Rabat - Casablanca au Maroc ; Société égyptienne de raffinage en Égypte ; programme national de remplacement des taxis en Égypte ; mise en valeur du champ pétrolifère et gazier Hasdrubal de l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (ETAP) ; et programme d'appui à la réforme de l'administration publique, phase IV (PARAP IV) au Maroc. Les profils de tous les projets et programmes sont présentés à la fin de la première partie.

La répartition sectorielle des approbations de prêts et de dons en faveur de la sous-région fait apparaître que l'infrastructure a obtenu la plus grande part, avec 1,1 milliard d'UC (74,4 %). Dans ce secteur dominant, le sous-secteur de l'énergie a reçu la plus grande part, avec 458,3 millions d'UC (41,8 %), suivi du transport, avec 454,5 millions d'UC (41,5 %), et de l'eau et de l'assainissement, avec 182,7 millions d'UC (16,7 %). Les allocations destinées aux autres secteurs se présentent comme suit : 147,1 millions d'UC (10 %) pour l'industrie, les mines et carrières ; 144,2 millions d'UC (9,8 %) pour le secteur social et 85,2 millions d'UC (5,8 %) pour le multisecteur. Cette répartition sectorielle est en phase avec les priorités opérationnelles du Groupe de

la Banque, qui privilégie le développement de l'infrastructure, principal moteur de la croissance économique, conformément à la SMT (2008-2012).

Le Groupe de la Banque a commencé ses opérations dans la sous-région d'Afrique du Nord en 1968, un an après les autres sous-régions. Au cours de la période 1968-2010, l'Afrique du Nord a reçu la plus grande part des approbations cumulées de prêts et de dons, soit 16,25 milliards d'UC représentant 29,1 % des approbations de prêts et de dons du Groupe de la Banque. Parmi les pays de la sous-région, le Maroc a reçu la plus grande part des approbations cumulées, suivi par la Tunisie, l'Égypte, l'Algérie et la Mauritanie. La Libye a reçu un don FAT-PRI de 0,6 million d'UC, et c'était la première fois pour ce pays de bénéficier des ressources de la Banque (voir annexe II-7). Le graphique 3.11 montre la répartition des approbations cumulées de prêts et de dons du Groupe de la Banque par secteur en faveur de la sous-région. Les quatre principaux secteurs bénéficiaires ont été l'infrastructure (43 %), la finance (20 %), le multisecteur (15,8 %) et l'agriculture et le développement rural (8,5 %).

Afrique de l'Ouest

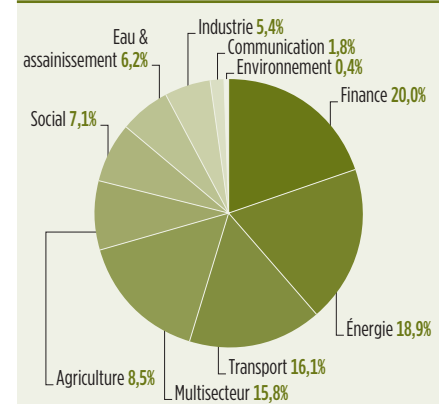
L'Afrique de l'Ouest compte 16 pays : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, São Tomé et Príncipe (*São Tomé et Príncipe est classé en Afrique de l'Ouest à des fins opérationnelles*), Sénégal, Sierra Leone et Togo. La sous-région affiche la plus grande diversité du point de vue linguistique, géographique et des ressources naturelles. En dehors du Cap-Vert et du Nigeria, tous les pays de la sous-région sont des pays exclusivement FAD, sauf pour ce qui est des projets du secteur privé et des projets-enclaves qui peuvent bénéficier de financements sur des ressources de la BAD. En tant que pays mixtes, le Cap-Vert et le Nigeria peuvent emprunter aussi bien auprès du guichet BAD que du guichet FAD. Les approbations de prêts et de dons

du Groupe de la Banque en faveur de l'Afrique de l'Ouest sont tombées de 1,24 milliard d'UC en 2009 à 595,8 millions en 2010, soit une baisse de 52 %. Cependant, l'Afrique de l'Ouest a été le deuxième plus grand bénéficiaire des prêts et des dons, après l'Afrique du Nord.

Les approbations en faveur de la sous-région représentent 16,2 % de tous les prêts et dons approuvés (voir annexe II-7). Quatorze pays de la sous-région ont bénéficié de prêts et de dons en 2010 : le Ghana (111 millions d'UC) ; le Sénégal (70,8 millions d'UC) ; le Nigeria (67,8 millions d'UC) ; le Mali (66,5 millions d'UC) ; le Niger (54,2 millions d'UC) ; le Bénin (43 millions d'UC) ; le Burkina Faso (35,2 millions d'UC) ; le Togo (32,5 millions d'UC) ; le Liberia (31,2 millions d'UC) ; la Sierra Leone (29,2 millions d'UC) ; la Côte d'Ivoire (23 millions d'UC) ; le Cap-Vert (20,5 millions d'UC) ; la Guinée-Bissau (5,7 millions d'UC) ; et São Tomé et Príncipe (5 millions d'UC).

Au nombre des principaux projets approuvés en Afrique de l'Ouest figurent les suivants : le projet routier Fufulso-Sawla au Ghana ; une LDC à la Guaranty Trust Bank, plc au Nigeria ; l'aéroport international Blaise Diagne au Sénégal ; le projet sucrier de Markala au Mali ; le renforcement de l'infrastructure électrique et l'électrification rurale au Burkina

Graphique 3.11 Afrique du Nord - Approbations cumulées de prêts et de dons du Groupe de la Banque par secteur, 1967-2010



Faso ; l'appui à l'accélération du développement et de la réduction de la pauvreté au Niger ; la réhabilitation de la route Togo-Sanve Condji-frontière du Bénin au Togo ; et le bitumage de la route Ndali-Nikki-Chicandou-frontière du Nigeria au Bénin. Un allègement de dette a également été approuvé en faveur du Liberia au titre de l'initiative PPTE, ce pays étant parvenu au point d'achèvement.

Pour ce qui est de la répartition sectorielle des approbations, l'infrastructure s'est taillé la part du lion, avec 365,6 millions d'UC (61,4 %). Pour l'infrastructure, le sous-secteur du transport a reçu la plus grande part, avec 249,5 millions d'UC (68,3 %), suivi par l'approvisionnement en eau et l'assainissement, avec 76,7 millions d'UC (21 %) ; l'énergie, avec 39 millions d'UC (10,7 %) ; et enfin les communications, avec 0,3 million d'UC. Les allocations revenant aux autres secteurs se répartissent comme suit : 69,3 millions d'UC (11,6 %) pour le multisecteur ; 67,8 millions d'UC (11,4 %) pour la finance ; 66,2 millions d'UC (11,1 %) pour l'agriculture et le développement rural ; 25,5 millions d'UC (4,3 %) pour le secteur social ; et 1,3 million d'UC (0,2 %) pour l'industrie, les mines et les carrières. La répartition sectorielle illustre la sélectivité de la Banque et ses priorités stratégiques privilégiant les projets permettant d'amé-

liorer l'infrastructure régionale, l'appui à la bonne gouvernance et la réduction de la pauvreté.

Les approbations cumulées de prêts et dons du Groupe de la Banque en faveur de la sous-région sur la période 1967-2010 se sont élevées à 11,96 milliards d'UC, soit 21,4 % de toutes les allocations cumulées en faveur du continent. Le Nigeria a reçu la plus grande part, suivi par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, la Guinée, le Bénin, le Niger, la Sierra Leone, la Gambie, le Togo, le Cap-Vert, le Liberia, la Guinée-Bissau et São Tomé et Príncipe (voir annexe II-7).

Le graphique 3.12 présente la répartition sectorielle des approbations cumulées de prêts et de dons sur la période 1967-2010. L'infrastructure (transport, communication, énergie, eau et assainissement) a reçu la plus grande part (33,4 %), suivie par l'agriculture et le développement rural (18,8 %) ; le multisecteur (16,5 %) ; le secteur social (13,8 %) ; la finance (10,3 %) ; l'industrie, les mines et les carrières (6,7 %) ; et les autres secteurs (0,5 %).

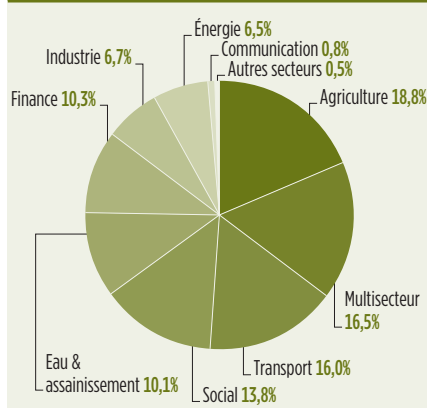
Afrique de l'Est

L'Afrique de l'Est compte 12 pays : Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan et Tanzanie.

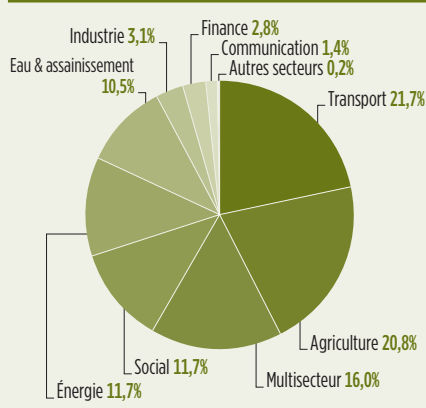
Les Seychelles sont le seul pays de la sous-région pouvant emprunter auprès du guichet BAD. Les 11 autres pays ne peuvent prétendre qu'aux ressources du FAD, sauf pour ce qui est des projets du secteur privé et des projets-enclaves qui peuvent être financés sur des ressources de la BAD. En 2010, l'Afrique de l'Est a reçu des prêts et des dons du Groupe de la Banque d'une valeur totale de 560,3 millions d'UC, soit une augmentation de 8,7 % par rapport aux approbations de 2009, qui s'élevaient à 515,6 millions d'UC. Les approbations de 2010 en faveur de la sous-région visaient spécifiquement à appuyer les projets et programmes de développement dans 9 pays, et représentaient 15,2 % de toutes les approbations (voir annexe II-7). Les pays bénéficiaires ont été les suivants : Éthiopie (224,4 millions d'UC), Tanzanie (129,6 millions d'UC), Kenya (116,7 millions d'UC), Rwanda (41,1 millions d'UC), Burundi (34,1 millions d'UC), Érythrée (12,9 millions d'UC), Soudan (0,7 million d'UC), Comores (0,6 million d'UC) et Seychelles (0,3 million d'UC).

Conformément aux priorités stratégiques opérationnelles du Groupe de la Banque, les approbations de 2010 en faveur de la sous-région ciblaient principalement l'infrastructure qui a attiré 396,9 millions d'UC (70,8 % de toutes les approbations), tandis que le multisecteur a reçu 88,4 millions d'UC (15,8 %). La répartition des approbations en faveur de l'infrastructure par sous-secteur montre que l'énergie a reçu 243,8 millions d'UC (61,4 %), contre 94 millions d'UC (23,7 %) pour l'eau et l'assainissement ; et 59,1 millions d'UC (14,9 %) pour le transport. Les allocations aux autres secteurs se répartissent comme suit : 39,3 millions d'UC (7 %) pour l'industrie, les mines et les carrières ; 22,2 millions d'UC (4 %) pour le secteur social ; 12,7 millions d'UC (2,3 %) pour la finance ; et 0,8 million d'UC (0,1 %) pour l'agriculture et le développement rural. En privilégiant l'infrastructure, le Groupe de la Banque entend jeter les bases d'une croissance économique durable et pro-

Graphique 3.12 Afrique de l'Ouest - Approbations cumulées de prêts et dons du Groupe de la Banque par secteur, 1967-2010



Graphique 3.13 Afrique de l'Est - Approbations cumulées de prêts et dons du Groupe de la Banque par secteur, 1967-2010



mouvoir l'intégration régionale et l'investissement étranger. Les approbations en faveur du multisecteur visent à renforcer les capacités institutionnelles des PMR à gérer leurs ressources financières de manière judicieuse et transparente, afin d'améliorer le climat des affaires et la compétitivité, et de contribuer ainsi au développement économique.

Les principaux projets d'infrastructure approuvés en Afrique de l'Est sont les suivants : l'amélioration du réseau de transport d'électricité et la protection des services de base, phase II, en Éthiopie ; le programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural et la ligne de transport d'électricité d'Iringa-Shiyanga en Tanzanie ; l'amélioration du réseau de transport d'électricité, le projet de réhabilitation et de mise en valeur des bassins fluviaux de Nairobi et le projet routier Timboroa-Eldoret au Kenya ; et la route Gitenga-Nyangungu-Ngozi au Burundi. Au nombre des autres principaux projets et programmes approuvés en faveur de la sous-région en 2010 figurent la Cimenterie du Rwanda, l'appui au développement de l'enseignement supérieur en Érythrée et l'appui au Centre d'excellence régional en TIC au Rwanda.

Au cours de la période 1967-2010, l'Afrique de l'Est a bénéficié d'approbations cumulées de prêts et dons d'un montant total de 8,38 milliards d'UC, soit 15 % de toutes les approbations cumulées en faveur du continent. Parmi les pays de la sous-région, l'Éthiopie a reçu la plus grande part, suivie par la Tanzanie, l'Ouganda, le Kenya, le Rwanda, le Burundi, le Soudan, Djibouti, la Somalie, les Seychelles, l'Érythrée et les Comores (voir annexe II-7). Le graphique 3.13 présente les approbations cumulées de prêts et de dons du Groupe de la Banque par secteur. Il en ressort que l'infrastructure a reçu la plus grande part (45,3 %), suivie par l'agriculture et le développement rural (20,8 %) ; le multisecteur (16 %) ; le secteur social (11,7 %) ; l'industrie, les mines et les carrières (3,1 %) ; et la finance (2,8 %).

Afrique australe

L'Afrique australe compte 12 pays : l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, le Swaziland, la Zambie, et le Zimbabwe. Cinq de ces pays (Afrique du Sud, Botswana, Maurice, Namibie et Swaziland) peuvent prétendre aux ressources de la BAD. En tant que pays mixte, le Zimbabwe peut avoir accès aussi bien au guichet BAD qu'au guichet FAD, bien que ce pays soit sous le coup de sanctions depuis 2000. Les six autres pays (Angola, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mozambique et Zambie) peuvent prétendre exclusivement aux ressources du FAD, sauf pour ce qui est des projets du secteur privé et des projets-enclaves qui peuvent être financés sur les ressources du guichet BAD.

Les approbations de prêts et dons du Groupe de la Banque en faveur de la sous-région ont baissé de 85,5 %, tombant de 3,4 milliards d'UC en 2009 à 492,8 millions d'UC. Cette chute s'explique principalement par l'absence de prêts d'appui budgétaire substantiels en faveur de la sous-région par rapport à 2009, année au cours de laquelle deux prêts d'appui budgétaire, d'un montant total de 1,51 milliard d'UC, ont été approuvés en faveur du Botswana et de Maurice. Cependant, les approbations de prêts et de dons en faveur de la sous-région en 2010 représentent une augmentation de 3,6 % par rapport au niveau de 2008 et une part de 13,4 % de toutes les approbations en faveur des cinq sous-régions (voir annexe II-7).

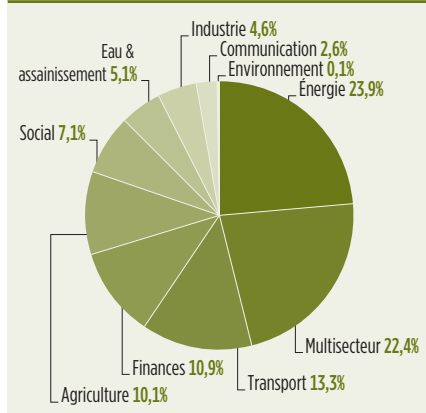
Les 9 pays bénéficiaires en 2010 ont été les suivants : Afrique du Sud (403,7 millions d'UC), Mozambique (37,9 millions d'UC), Zambie (32,6 millions d'UC), Malawi (14,7 millions d'UC), Botswana (2,1 millions d'UC), Zimbabwe (0,7 million d'UC), Namibie (0,6 million d'UC), Maurice (0,3 million d'UC) et Swaziland (0,3 million d'UC). L'Afrique du Sud, qui occupe le premier rang dans la sous-région depuis 2007, s'est maintenue à ce rang en 2010.

Les quatre principales approbations ont été en faveur des projets et programmes suivants : Transnet Limited en Afrique du Sud ; Industrial Development Corporation en Afrique du Sud (sous forme de LDC) ; route Montepuez-Lichinga au Mozambique ; et troisième appui budgétaire pour la réduction de la pauvreté en Zambie.

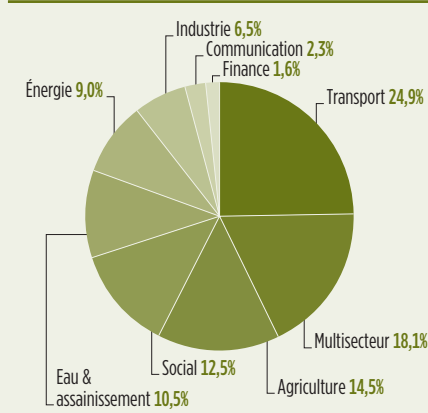
La répartition sectorielle des approbations montre que l'infrastructure a reçu 309,8 millions d'UC (62,9 % de toutes les approbations). Sur ce montant, le sous-secteur du transport a reçu 304,6 millions d'UC (98,3 %), contre 5,3 millions d'UC (1,7 %) pour l'alimentation en eau et l'assainissement. Les parts revenant aux autres secteurs sont les suivantes : 133 millions d'UC (27 %) pour la finance ; 47,8 millions d'UC (9,7 %) pour le multisecteur ; 1,3 million d'UC (0,3 %) pour le secteur social ; 0,7 million d'UC (0,1 %) pour l'agriculture et le développement rural ; et 0,3 million d'UC pour l'industrie, les mines et les carrières.

Le Groupe de la Banque a commencé ses opérations dans la sous-région en 1969. Sur la période 1969-2010, l'Afrique australe a bénéficié de prêts et de dons du Groupe de la Banque d'un montant cumulé de 10,9 milliards d'UC, soit 19,5 % de toutes les approbations cumulées en faveur du continent. L'Afrique du Sud a reçu la plus grande part de ces approbations, suivie par le Botswana, le Mozambique, la Zambie, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Zimbabwe, l'Angola, le Lesotho, le Swaziland et la Namibie. Pour ce qui est de la répartition sectorielle, l'infrastructure a reçu la plus grande part des approbations cumulées (44,9 %), suivie par le multisecteur (22,4 %) ; la finance (10,9 %) ; l'agriculture et le développement rural (10,1 %) ; le secteur social (7,1 %) ; l'industrie, les mines et les carrières (4,6 %) ; et l'environnement (0,1 %) (voir graphique 3.14).

Graphique 3.14 Afrique australe - Approbations cumulées de prêts et dons du Groupe de la Banque par secteur, 1967-2010



Graphique 3.15 Afrique centrale - Approbations cumulées de prêts et dons du Groupe de la Banque par secteur, 1967-2010



Afrique centrale

La sous-région d'Afrique centrale compte 7 pays : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Tchad. Le Gabon et la Guinée équatoriale sont les deux seuls pays pouvant emprunter auprès du guichet BAD. Les cinq autres pays ne peuvent prétendre qu'aux ressources du FAD, sauf pour ce qui est des projets du secteur privé et des projets-enclaves. En 2010, la sous-région a reçu 234,6 millions d'UC, soit 6,4 % de toutes les approbations de prêts et de dons du Groupe de la Banque en faveur des cinq sous-régions. Le montant total des approbations en faveur de la sous-région en 2010 a baissé de 14,7 % par rapport à 2009.

Les cinq pays ayant bénéficié des approbations de prêts et dons en 2010 sont les suivants : République démocratique du Congo (158,3 millions d'UC), Cameroun (71,7 millions d'UC), Congo (3,4 millions

d'UC), Tchad (0,7 million d'UC), et Gabon (0,5 million d'UC) (voir annexe II-7). Les deux principaux projets approuvés pour la sous-région concernent tous deux la République démocratique du Congo, à savoir le projet prioritaire relatif à la sécurité aérienne (88,6 millions d'UC) et le projet d'électrification semi-urbaine et rurale (69,69 millions d'UC). Le Cameroun a obtenu des financements pour quatre projets de taille plus restreinte dans divers secteurs, à savoir : le projet d'électricité de la Dibamba ; le projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural ; le projet de renforcement et d'extension du réseau de transport et de distribution d'électricité ; et le projet d'appui à la modernisation du système de régénération des terres et du climat des affaires. Le Congo a bénéficié de l'approbation du financement d'un projet du multisecteur, à savoir le projet d'appui institutionnel à l'amélioration du climat des affaires et de la diversité de l'économie congolaise.

La répartition sectorielle des approbations de 2010 en faveur de l'Afrique centrale suit dans une large mesure celle des autres sous-régions, la plus grande part revenant à l'infrastructure, avec 223 millions d'UC (95 %). Sur ce montant, le sous-secteur de l'énergie a reçu 124,4 millions d'UC (55,8 %), contre 88,6 millions d'UC (39,7 %) pour le transport ; et 10 millions d'UC (4,5 %) pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Les parts revenant aux autres secteurs sont les suivantes : 10,4 millions d'UC (4,4 %) pour le multisecteur, 0,7 million d'UC (0,3 %) pour l'agriculture et développement rural, et 0,5 million d'UC (0,2 %) pour le secteur social.

Le montant total des approbations cumulées du Groupe de la Banque en Afrique centrale sur la période 1967-2010 s'est élevé à 4,73 milliards d'UC, soit 8,5 % de toutes les approbations cumulées en faveur du continent. La République démocratique du Congo a reçu le montant le plus élevé, suivie du Gabon, du Cameroun, du Tchad, du Congo, de la République centrafricaine et de la Guinée équatoriale.

Il ressort de la répartition sectorielle des approbations cumulées que l'infrastructure a été le principal secteur bénéficiaire (46,7 %), suivie par le multisecteur (18,1 %), l'agriculture et le développement rural (14,5 %) ; le secteur social (12,5 %) ; l'industrie, les mines et les carrières (6,5 %) ; et la finance (1,6 %) (voir graphique 3.15). Cette répartition confirme la priorité opérationnelle que la Banque accorde à ces secteurs qui sont porteurs des plus grands gains économiques sur le continent.